

L'ACCEPTATION PAR LE MINISTRE DES CONSEILS DU
COMITÉ CONSULTATIF TECHNIQUE DE L'OFFRE ET DE LA
DEMANDE DE PÉTROLE

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources; elle est basée sur la réponse qu'il a donnée au début de cet après-midi. Puis-je lui demander pourquoi il accepterait les conseils du comité consultatif technique sur l'offre et la demande de pétrole lorsqu'il ne connaît pas les membres de ce comité ni leur compétence?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député a une certaine expérience du Conseil privé; il sait donc bien qu'au sein d'un ministère, étant donné l'organisation actuelle, on choisit les hommes qui conviennent le mieux.

Des voix: Qui?

M. Macdonald (Rosedale): Je m'oppose directement à ce que dit le député, à savoir que les fonctionnaires représentant les divers ministères ne sont pas compétents.

L'ESSENCE ET LE FUEL—DEMANDE DE RABATTEMENT
DES TAXES PROVINCIALES

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre à propos de la question du représentant de Saint-Hyacinthe. Étant donné que le premier ministre a parlé de société juste et qu'il a créé un ministère spécial de l'Expansion économique régionale à cause des disparités économiques dans les provinces de l'Atlantique, comment peut-il dire maintenant à la Chambre que les gouvernements provinciaux de ces régions défavorisées devraient diminuer leurs taxes afin de...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il est clair qu'il s'agit d'un argument. Le représentant de Lotbinière a la parole.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, j'ai une question de privilège à poser...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question de privilège, de même que le député de Lotbinière. Je donnerai d'abord la parole au député de Cumberland-Colchester-Nord.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, cette question est essentielle. Si l'on ne me répond pas, il n'y a alors aucune raison à ma présence ici. Le gouvernement a affirmé qu'il avait pris des mesures spéciales pour essayer d'éliminer les disparités économiques de notre région. En même temps, le premier ministre prend la parole pour suggérer que les gouvernements provinciaux réduisent leurs impôts, même si ces derniers ne suffisent pas à subvenir aux besoins des habitants de cette région. Je demande au gouvernement fédéral ce qu'il fera pour diminuer les impôts...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai dit qu'une question posée en ces termes n'était pas recevable. Le député pose la question de privilège. Le très honorable premier ministre veut prendre la parole sur cette question de privilège. Je la lui donne. Ce sera ensuite au député de Lotbinière, puis nous

Questions orales

reviendrons à l'ordre du jour que nous devons étudier maintenant.

M. Trudeau: Merci, monsieur l'Orateur. Je ne m'engageai pas dans une discussion sur la question de l'expansion économique régionale car, à mon avis, les antécédents du gouvernement parlent d'eux-mêmes.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Pourtant, monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le député je dois lui rappeler que le 4 septembre dernier nous avons pu, grâce aux mesures du gouvernement fédéral, garantir que les prix seraient bloqués dans les provinces de l'Est, au tarif alors en vigueur bien que le prix du pétrole international montait énormément. Après une longue période où ces gouvernements provinciaux imposaient des taxes très élevées sur les produits pétroliers dans la province, surtout pendant le long laps de temps où les Ontariens et les gens de l'Ouest payaient le pétrole de l'Alberta très cher—à mon avis, ces gouvernements provinciaux exagèrent un peu en espérant que les contribuables fédéraux vont les dépanner lorsque les scheiks d'Arabie augmentent leurs prix.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA PRÉSENTATION AVANT NOËL D'UNE LOI PRÉVOYANT
L'OCTROI DE CAPITAUX DANS LES RÉGIONS À
CROISSANCE RALENTIE

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Je voudrais lui demander s'il est exact que le gouvernement fédéral s'apprête à présenter à la Chambre, avant Noël, une importante loi-cadre visant à établir une politique de régionalisation des capitaux et, dans l'affirmative, quand en fera-t-il l'annonce?

M. l'Orateur: J'avais l'impression que l'honorable député posait la question de privilège. Il a posé une question, et le ministre pourrait y répondre, après quoi je signalerai qu'il est temps d'en venir à l'ordre du jour.

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne prévois pas présenter une mesure législative qui répondrait en tous points aux vœux exprimés par le député, tout au moins à ce que j'ai compris au milieu du vacarme. Cependant, certaines annonces seront faites—certaines le sont déjà—qui sont de nature à nous rassurer quant à l'implantation de nouveaux capitaux dans les régions à croissance lente de la province. S'il existe des projets plus précis, je serais heureux d'en discuter avec le député.

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député pose la question de privilège.